Le vallon de Molendael

Pour compléter les deux articles que j'ai consacrés à la Forêt de Meerdael, voici quelques indications à propos du vallon de Molendael, attenant à ce bois.

Si vous désirez le visiter, je vous engage à suivre l'itinéraire suivant :

Corbeek-Loo (station), Bierbeek, forêt de Meerdael. Retour par Hamme-Mille (vicinal Jodoigne-Louvain), par Wez ou Nethen (vicinal vers Vossem et Bruxelles), ou par Weert-Saint-Georges (ligne du chemin de fer d'Ottignies à Louvain).

× × ×

Corbeek-Loo est la première localité desservie par la ligne de Louvain à Tirlemont. Le village repose au pied des collines de Pellenberg.

De la station, une route pavée file vers Bierbeek et suit à peu de distance le ruisseau de Molendael.

A un kilomètre de la gare, un chemin de terre se détache de cette route et mène à Bierbeek, par la rive opposée. Il est à la fois plus direct et plus pittoresque.

Le paysage devient intéressant aux approches du hameau de Ruysbroeck, où le vallon a un aspect riant, aimable, avec ses nappes de verdure déployées en pente jusqu'au ruisseau et ses bouquets d'arbres, parmi lesquels s'espacent les masures du hameau, ainsi qu'un vieux moulin, dont les portes sont ornées de linteaux cintrés.

A quelques pas de là apparaît le village de Bierbeek, dont émerge un petit clocher bulbeux.

A l'avant-plan, une grosse ferme blanche, flanquée d'une tour, avec, au-dessus de la porte, une belle pierre armoriée.

Il paraît acquis que les premiers seigneurs de ce village descendaient des comtes de Louvain. Ce qui corrobore cette opinion, c'est que les armes de Bierbeek sont les mêmes que celles de Louvain; les émaux seuls sont changés.

Après l'extinction de cette branche seigneuriale, le duc Jean Ier

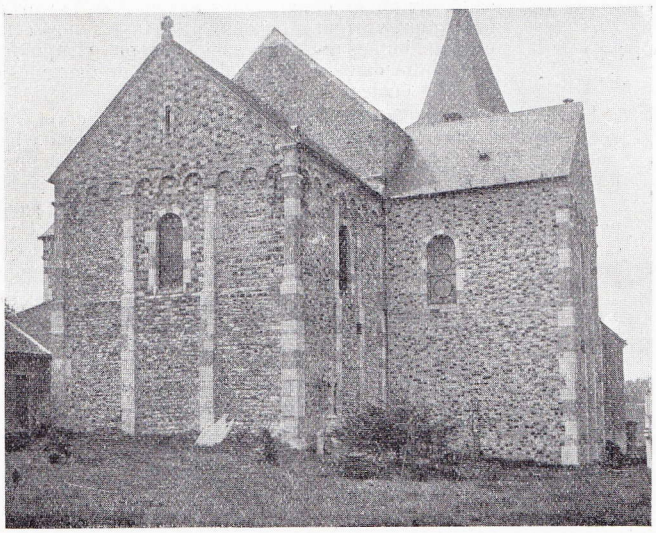

Bierbeek. — L'église.

donna cette terre à son frère Godefroid. La seigneurie resta unie alors pendant quelques siècles à celle d'Aerschot, puis ces biens passèrent dans la famille du comte d'Harcourt, dans celle des de Croy et, en dernier lieu, dans la maison d'Arenberg.

C'est par une claire journée dominicale du printemps dernier que j'ai excursionné par là. Un gai soleil donnait un air pimpant et coquet aux maisonnettes du village. Les rues étaient quasi désertes, mais on entendait partout de vagues rumeurs venant des cabarets, où les campagnards attablés se reposaient de leur labeur, selon leur habitude, les uns en jouant aux cartes, les autres en faisant un bout de causette.

Le but de mon excursion était la visite de l'église, qui a une réputation parmi les archéologues. C'est un édifice roman, qu'entoure un grand cimetière emmuraillé, où l'herbe pousse dru sur les tombes roturières.

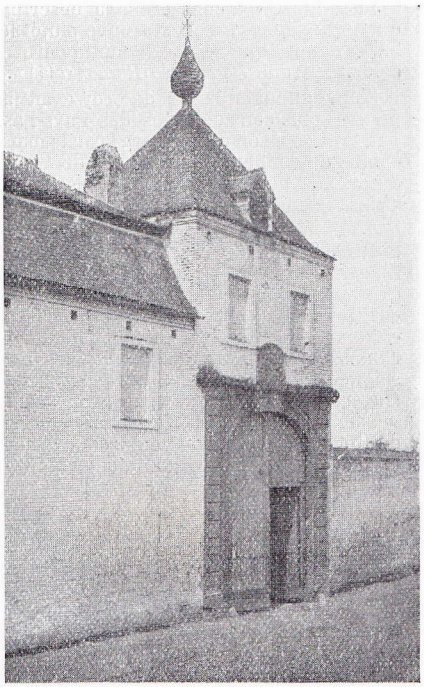

Bierbeek. — Vieille ferme.

Cette intéressante construction a malheureusement été banalisée au XVIIIe siècle. On a élargi alors les bas-côtés, ce qui ne pouvait que nuire à la physionomie monumentale de l'édifice, en détruisant l'harmonie qui caractérisait son plan primitif.

Le clocher roman a été remplacé au XIIIe siècle par un clocher gothique.

Les transepts, démolis lors de la reconstruction des bas-côtés, viennent d'être réédifiés dans le style roman par l'architecte Langerock. Ils sont bâtis en grès blanc grisâtre, entremêlé presque partout de moellons ferrugineux, de façon à s'harmoniser avec le chœur, qui a conservé à peu près intacte sa belle architecture primitive et forme la partie la plus précieuse du monument.

A l'intérieur, on vient de mettre à nu le plafond en bois de la nef et il est probable qu'on y exécutera d'autres travaux, destinés à restituer à l'édifice tout le cachet qu'il avait avant les modernisations.

La toiture est portée par une curieuse charpente, fort bien conservée et l'une des plus belles que nous ait léguées l'époque romane (1).

L'église est dédiée à saint Hilaire, évêque de Poitiers, dont elle possède des reliques.

Dans l'angle de la place du village, prenez le chemin agréablement ombragé qui suit le Molendael. Puis, au ponceau, obliquez vers la ferme de Bordeghem, pour atteindre le hameau de Molendael, où le ruisselet qui lui a emprunté son nom prend sa source.

C'est une pittoresque bourgade, située au milieu d'une vaste plaine, bien brabançonne, avec ses ondulations amples et gracieuses, ses bouts de bois et ses maisonnettes aux toits rouges jetant une note gaie dans l'immensité des cultures dévalantes.

La lisière de la forêt de Meerdael apparaît de là, groupant ses frondaisons moutonnantes et touffues, entremêlées de hêtres pourpres.

Le chemin qui conduit au bois file à côté d'un banal estaminet villageois bâti en 1813.

× × ×

Quelques mots, pour terminer, à propos de la seigneurie d'Héverlé.

Celle-ci fut érigée en baronnie par Charles-Quint, en faveur de son gouverneur et ancien précepteur, Guillaume de Croy, qu'il créa en même temps marquis d'Aerschot (1518).

Ce gentilhomme — qui « fit tout en paix et en guerre sous ce grand empereur », comme l'écrivit Juste-Lipse — rasa la forteresse féodale de l'époque et la remplaça par le château actuel.

Philippe de Croy, premier duc d'Aerschot, l'acheva, et Charles, quatrième duc d'Aerschot et premier duc de Croy, y ajouta de nombreux embellissements.

(1) Pour plus amples détails sur l'église de Bierbeek, voyez l'intéressant ouvrage : *Les Origines du style gothique en Brabant*, par l'abbé R. Lemaire.

Depuis lors, trois siècles se sont écoulés, mais l'aspect général de cette magnifique demeure princière ne s'est pour ainsi dire plus modifié.

Héverlé formait la promenade favorite du savant Juste-Lipse, qu'on fêta glorieusement cette année, à Louvain, et que je citais à l'instant. Le duc Charles l'avait admis dans son intimité.

Juste-Lipse « a consacré à la description de ces lieux chéris quelques pages où l'on retrouve plutôt le poète amoureux de la belle nature que le grave antiquaire qui commenta Tacite et écrivit le traité *De Militia Romana* (1) ».

L'opulente famille des de Croy avait fait du domaine d'Héverlé un des plus considérables des Pays-Bas, lorsqu'il entra dans la puissante maison d'Arenberg, par le mariage de Charles de Ligne, comte d'Arenberg, avec Anne de Croy, sœur du dernier duc d'Aerschot et héritière de tous ses biens. Les d'Arenberg le possèdent encore de nos jours.

« Les anciens seigneurs d'Héverlé étaient chambellans héréditaires des ducs de Brabant. C'était une des quatre charges palatines que nos ducs avaient instituées à l'exemple de celles qui existaient à la Cour des empereurs d'Allemagne. Comme ces charges furent créées par les princes de la maison de Louvain, c'est autour de cette vieille capitale du duché que nous retrouverons les seigneuries auxquelles elles étaient annexées. Après le seigneur d'Héverlé, qui signait *Camerarius hereditarius Brabantiæ*, comme on peut le voir sur la grande charte de Cortenberg, venaient le baron de Wezemael, maréchal héréditaire; le baron de Rothselaer, sénéchal ou drossard héréditaire, et les seigneurs et marquis d'Assche, gonfaloniers ou guidons héréditaires. On

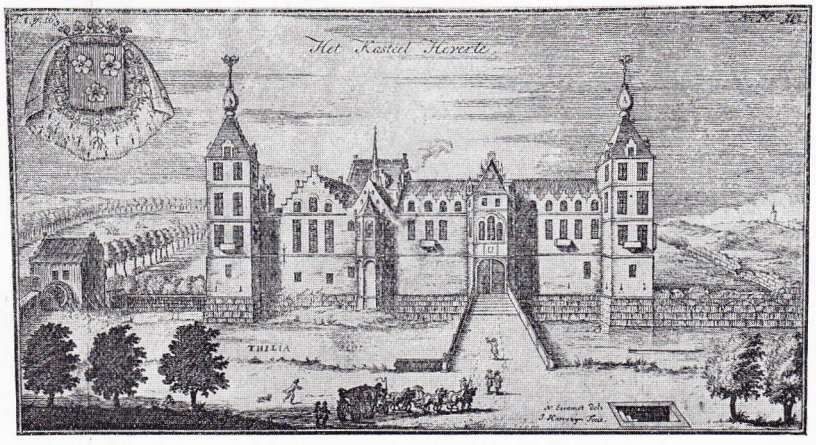

Héverlé. — Le château d'après une estampe de Harrewyn (XVIII^e siècle).

peut joindre à ces charges celle des abbés de Parc, qui se transmettaient l'un à l'autre le titre d'archidiacre de Brabant » (2).

J'ai parlé longuement des tumuli de la forêt de Meerdael. Chose curieuse, de nombreuses tombes romaines ont été signalées aussi dans le voisinage du château d'Héverlé. Charles de Croy les fit aplanir en 1596, lorsqu'il transforma une partie du bois d'Héverlé pour en faire le parc du château.

Il ne sera pas sans intérêt de reproduire quelques lignes écrites à ce propos par Galesloot, il y a un demi-siècle, dans son mémoire sur *la province de Brabant sous l'empire romain* :

« Selon l'abbé de Feller, il y aurait eu jadis en cet endroit plusieurs tumuli. Voici ce qu'il nous apprend à cet égard dans son *Itinéraire* : « Avant d'arriver au château d'Héverlé, on voit à » gauche du grand chemin un monument bien digne de considéra- » tion, qui atteste que toutes ces terres, aujourd'hui unies et fer- » tiles, n'étoient autrefois qu'un groupe de cônes de la hauteur du » monument qui en marque l'élévation. L'inscription qu'il porte » n'est pas lisible. Un de mes amis s'est chargé de la déchiffrer et » de me l'envoyer. La voici : « Tous ces chemins, drèves, places, » terres, prairies, jardinaiges et autres lieux estants allentour et » dépendant de ce château de Héverlé, sont estées hautes de » XX pieds, lesquelles haut et puissant, ill^me et ex^me prince, mes- » syre Charles syre et p^ce, duc de Croy et d'Aerschot, a fait démolir » et applanir comme se voit, depuis le premier janvier 1596, jour » que comme seigneur et baron de cette terre et signorie, il a » prins possession d'icelle. » C'étoient, je crois, ajoute l'abbé de Feller, des tombes ou mottes, comme on en voit dans la Hesbaye, où il y en avoit autrefois bien davantage et où bientôt il n'y en aura plus. »

Galesloot nous apprend encore ceci :

« Non loin du château d'Héverlé, sur la lisière méridionale de la forêt de ce nom, on a découvert des antiquités romaines en 1849. Elles consistaient en petites urnes communes qui renfermaient, d'après ce que j'appris du cultivateur qui les trouva, des ossements et des cendres. »

A signaler, enfin, ces lignes parues dans la *Revue de Numismatique belge* de 1848 :

« Pendant les premiers jours du mois de mai, des ouvriers travaillant au bois d'Héverlé ont trouvé, à une profondeur d'environ un mètre, trois urnes cinéraires, contenant trois médailles romaines, de moyen bronze. »

Une de ces pièces portait la tête de Néron avec un temple au revers. Les urnes renfermaient aussi des cendres et de petits fragments d'os.

Le château d'Héverlé possède une belle collection d'objets découverts dans les environs (1).

× × ×

On le voit, la banlieue de Louvain présente un grand attrait pour le promeneur, tant par les souvenirs nombreux qu'elle évoque, que par la beauté de ses sites, « qui enchantent la vue, par un millier d'agrémens diversifiés », comme on disait au XVIII^e siècle.

ARTHUR COSYN.

(1) EUGÈNE GENS, *Le Château d'Héverlé*.

(2) EUGÈNE GENS, chapitre *Villes secondaires et campagnes* (du Brabant), dans la *Belgique monumentale*.
Voyez aussi le charmant petit ouvrage : *Le Château d'Héverlé*, dont j'ai reproduit quelques lignes.
Ces deux publications portent la même date : 1844.

(1) Maintes antiquités, et notamment des monnaies romaines, ont été déterrées à Vlierbeek, à Lovenjoul, etc.
On rencontre aussi la mention de tumuli en plusieurs localités, à Kessel (*Castellum* en latin), à Hérent, etc.

La conférence Spelterini aux écoles

Désireux de faire bénéficier les enfants des écoles de Bruxelles de l'occasion unique qui s'offrait à eux de voir défiler sur la toile à projections la chaîne impressionnante des Alpes, avec ses névés, ses glaciers, ses pics et ses séracs, grâce aux sensationnels clichés de l'aéronaute Spelterini, le Conseil d'administration avait organisé à la salle Patria, le vendredi 12 novembre dernier, une conférence spéciale pour les écoles de Bruxelles. Dans la vaste salle, divisée en deux parties égales dans le sens de la largeur, vinrent littéralement se tasser onze cents enfants, jeunes gens et jeunes filles, pris chaque fois par moitié dans les écoles de la Ville de Bruxelles et dans les écoles libres.

Le résultat fut inespéré, tant au point de vue distraction et amusement qu'au point de vue didactique. Maintes fois les petits battoirs enfantins firent rouler des tonnerres d'applaudissements devant les plus beaux clichés.

Nous croyons cependant que cette joie éphémère aura été payée par bien des sueurs et des ennuis : il nous revient en effet que dans la plupart des écoles, le lendemain, des devoirs de style étaient donnés avec sujet : le Mont Blanc et les Alpes !

Notre geste a été vivement apprécié par la Ville de Bruxelles, qui a tenu à nous en remercier spécialement par la lettre ci-après :

« Bruxelles, le 16 novembre 1909.

» Messieurs,

» Nous avons l'honneur de vous adresser nos plus vifs remercîments pour l'aimable invitation que vous avez bien voulu nous adresser en faveur des élèves de nos écoles normales.

» C'est avec le plus vif plaisir que nos normalistes ont suivi l'intéressante conférence, si brillamment illustrée par les projections lumineuses du capitaine Spelterini.

» Agréez, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

» Par le Collège :

» *Le Secrétaire*, » DWELSHAUWERS. — *Le Collège*, MAURICE LEMONNIER. »

15e année. — N° 22 (214) Bulletin officiel bimensuel 30 novembre 1909

TOURING CLUB DE BELGIQUE

Cotisation annuelle de sociétaire : 3 francs
Les dames sont admises

SOCIÉTÉ ROYALE

Envoi gratuit de l'*Annuaire*, du *Manuel du touriste*, du *Manuel de conversation*, du *Catalogue de la bibliothèque* et, deux fois par mois, du *Bulletin officiel illustré*.

◇ ◇ ◇

ABONNEMENTS A L'EXPOSITION :
POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB, 15 FRANCS AU LIEU DE 20 FRANCS

ABONNEMENTS A L'EXPOSITION :
POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB, 15 FRANCS AU LIEU DE 20 FRANCS

Exposition Universelle = et Internationale de Bruxelles

Avril-novembre 1910

Tirage : 43,000 exemplaires